



A Paris, le 5 avril 2023

« Les kinésithérapeutes doivent être au cœur des transformations engagées » : Agnès Firmin Le Bodo est venue échanger avec les élus de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes sur les solutions concrètes pour améliorer l'avenir du système de santé

Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, Jean-François Dumas, secrétaire général, les élus nationaux et l'ensemble des présidents des conseils régionaux et départementaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes ont eu l'honneur d'accueillir, le 5 avril 2023, Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. La ministre est venue dans le cadre d'une conférence des présidents, afin d'échanger sur les pistes de réflexion pour améliorer l'avenir du système de santé.

Pascale Mathieu a tenu en introduction à remercier la ministre pour sa présence à la conférence des présidents qui réunit tous les présidents des régions et départements de l'Ordre. La ministre Agnès Firmin Le Bodo a indiqué à cette occasion sa satisfaction de pouvoir être aux côtés des élus de la profession aujourd'hui : *« La ministre que je suis se devait d'être à vos côtés à un moment où notre système de santé rencontre de grandes difficultés. Venir vous écouter, échanger avec vous sur les pistes de réflexion qui sont les nôtres me semble important. Les kinésithérapeutes doivent être au cœur des transformations engagées. »*

En octobre dernier, les Ordre de santé avaient présenté à François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention et à Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé [les propositions élaborées avec le Comité de Liaison des Institutions Ordinales – Santé \(CLIO Santé\)](#) pour améliorer l'accès à l'offre de soins. La ministre a indiqué à ce propos que *« le travail débuté avec le Clio est une première pierre à l'édifice. Tous les professionnels de santé doivent apprendre à travailler ensemble et c'est ce que nous ont montré les Ordres de santé par ce travail commun qui représente un accord fondateur sur la méthode que nous devons employer pour avancer »*.

Pascale Mathieu a rappelé à cette occasion que *« ces propositions du CLIO, clés d'un système de santé plus équilibré et efficace, sont issues d'un travail de fond mené avec tous les Ordres de santé et ont pour objectif de répondre aux difficultés*

d'accès aux soins en France avec un respect de l'indépendance de chaque professionnel de santé."

La ministre a insisté sur l'importance de la prise de conscience des compétences de chaque profession de santé : *« Vous le savez très bien, nous arriverons à répondre aux besoins de santé des concitoyens seulement si nous réussissons à la fois à respecter les compétences de chacune des professions de santé, les mettre en avant, les faire évoluer et à apprendre à travailler ensemble dans le cadre d'un exercice coordonné. On est à la croisée des chemins.*

Nous sommes en train, collectivement, de refonder notre système de santé et cette refondation doit se faire avec une nouvelle méthode de travail : celle de travailler avec vous, de ne pas décider pour vous. Nous devons co-construire, ensemble. »

Agnès Firmin Le Bodo a ensuite évoqué les différents chantiers en cours, notamment celui sur la santé des professionnels de santé. Elle a invité l'ensemble des présidents à répondre au [questionnaire en ligne](#) lancé par la ministre le 30 mars dernier qui a pour objectif d'améliorer la santé des professionnels de santé, dont les kinésithérapeutes. Un autre chantier a été lancé sur la sécurité des professionnels de santé afin de lutter contre les violences envers les professionnels. La ministre a ensuite annoncé la création d'un groupe de travail sur les violences subies par les étudiants futurs professionnels de santé.

Les élus de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes ont été nombreux à questionner la ministre sur de multiples sujets, dont la formation, le rôle majeur des kinésithérapeutes dans la prévention et la démographie des kinésithérapeutes qui doit pouvoir répondre aux besoins en rééducation qui vont croissant en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques. Ils ont également pu évoquer l'exercice coordonné entre les professionnels de santé, déjà une réalité quotidiennement sur le territoire et une solution concrète pour améliorer l'accès aux soins. Enfin, les élus ordinaires ont souhaité évoquer avec la ministre l'accès direct aux kinésithérapeutes, solution concrète et rapide pour améliorer l'accès aux soins, prévu dans la proposition de loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé qui sera discutée demain en commission mixte paritaire. La ministre a indiqué croire à *« la responsabilisation de chacun des professionnels de santé. Chacune doit prendre confiance des compétences de chacun pour avancer. »*

Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : **« Alors que les kinésithérapeutes, bien formés, responsables et autonomes, sont prêts à s'engager dans une nouvelle organisation des soins qui placera les besoins du patient avant toute autre considération, je tiens à remercier Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, pour ce temps d'échange nécessaire avec les élus ordinaires. La kinésithérapie est un soin primaire essentiel et un investissement à long terme pour la santé des Français. Elle mérite d'être reconnue, valorisée, soutenue dans son action pour participer à la mise en place d'un système de santé conjuguant soin et prévention. »**